



Infos pratiques



Les assistantes maternelles agréées

Sur notre commune plusieurs assistantes maternelles agréées par le conseil général sont à votre disposition :

- Madame BRIDELLE Annie, 74 rue du Pavé – Tél : 03.27.49.55.16
- Madame FREHAUT Ludivine, 12 rue du Rond Quesne – Tél : 07.88.17.33.82
- Madame MARCHANT Cathy, 55 rue du Pavé – Tél : 03.27.35.05.54
- Madame SIMON Françoise, 74 rue du Rond Quesne – Tél : 03.27 31.24.87 / 06.89.43.61.37
- Madame VIENNE Claire, 1 bis chemin des Béguines – Tél : 03.27.49.38.98



Réservation d'une salle communale.

Trois salles communales sont à votre disposition pour vos réunions et manifestations. La salle « Pierre Testelin » peut également être louée pour vos repas et fêtes. Pour les demandes de réservation rendez-vous sur le site de la commune : www.commune-jolimetz.fr - rubrique pratique – réservation ou location de salle.



Mairie de JOLIMETZ - 5 rue coulou
59530 - Tel: 03 27 49 06 38
Mail: commune-jolimetz@orange.fr

- 1 Cliquez sur le lien ci-dessous
- 2
- 3
- Visualisez les fiches descriptives pour connaître les conditions de mise à disposition ou de location.
 - Télécharger et transmettre* en mairie la demande de réservation.
 - Consulter le règlement et le contrat de location.



Réservation ou location d'une salle communale.

[Demande de réservation.](#)

* Transmettre votre demande réservation par mail (commune-jolimetz@orange.fr) ou la déposer au secrétariat de la mairie.

Plateaux repas pour les aînés

Vous souhaitez bénéficier d'un repas livré à domicile... Vous pouvez faire appel au 03 27 49 13 13 « Les jardins d'Iroise » à Villereau (15 ruelle Bataille 59530 Villereau-Herbignies) ou sur le site: www.iroise-repas.com. La commande s'effectue la veille pour être servie le lendemain. Le prix du plateau repas livré chez vous est de 9,90 euros. Il comprend une soupe, une entrée, un plat, fromage et dessert. Vous pouvez si vous êtes imposables sous certaines conditions bénéficier de 50 % de réduction fiscale.



Pour les habitants de notre commune qui n'ont pas de véhicule pour se déplacer :



Le réseau Arc en Ciel (Département du Nord) propose chaque jour en semaine pour notre commune une ligne de bus (ligne 430)...

En direction du Quesnoy, vous pouvez prendre par exemple le car, place de l'église à 7h39, 8h39 ...

Vous pourrez reprendre le car au Quesnoy (place Maréchal Leclerc) pour « revenir » sur Jolimetz à 12 h 32, 17 h 12 et 18 h 22.

Il y a également un départ au Boulan et au Rond Quesne. Ces cars peuvent également assurer durant la période scolaire le transport des élèves (ils ne sont pas réservés aux élèves-tout le monde peut les emprunter). Vous payez directement auprès du chauffeur votre transport 1€70. C'est un « coût forfaitaire » qui peut vous permettre d'aller même jusque Valenciennes... Vous trouverez le détail des horaires sur le site www.arcenciel4.fr ou renseignements par téléphone au 03 27 61 52 53. Vous trouverez pour les personnes intéressées une brochure plus détaillée dans le présentoir à l'entrée de la mairie.

NOUVEAU : Arcenciel met à votre disposition un compte

« Sortir Plus »

Pour les « aînés » plus de 80 ans...

Avec l'avancée en âge, faire des courses, aller chez le coiffeur ou le médecin, rendre visite à des amis ou à des parents devient souvent difficile. **Vous percevez une retraite Agirc ou Arrco**, vous avez plus de 80 ans : vous pouvez bénéficier du chèque « Sortir Plus » pour des sorties accompagnées.



Vous avez droit au maximum à 3 chèquiers Sortir Plus par an d'une valeur de 150 euros chacun (Une participation financière de 15, 20 ou 30 euros par chèque vous est demandée.

Cette aide financière proposée par certaines caisses de retraite complémentaire peut vous permettre de financer des « sorties accompagnées » par un professionnel, l'objectif étant de lutter contre l'isolement et de favoriser votre autonomie.

Un véhicule et son chauffeur viennent vous chercher et vous ramènent à votre domicile pour vos promenades, courses, coiffeur, médecin, visite...

Attention vous devez prévoir votre sortie deux jours auparavant...

« COREPILE »



La commune de JOLIMETZ collecte vos piles usagées
Dès à présent pensez à stocker vos piles usagées pour pouvoir les
apporter à la borne située dans le hall de la mairie.

Corepile est un éco-organisme sous Agrément d'Etat depuis 2010 qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables.

POURQUOI RECYCLER LES PILES ET LES PETITES BATTERIES USAGÉES ?

- Pour éviter de **gaspiller des ressources naturelles rares** ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel dont l'extraction est particulièrement polluante.
- Pour produire, après recyclage, des **alliages et des métaux à valeur ajoutée** (Acier, Zinc, Plomb, Cobalt ou Cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.
- Pour **limiter tout risque de pollution** et éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds encore contenus dans certains types de piles.





CentoLive

Nouvelle application pour être connecté à l'actualité de la commune

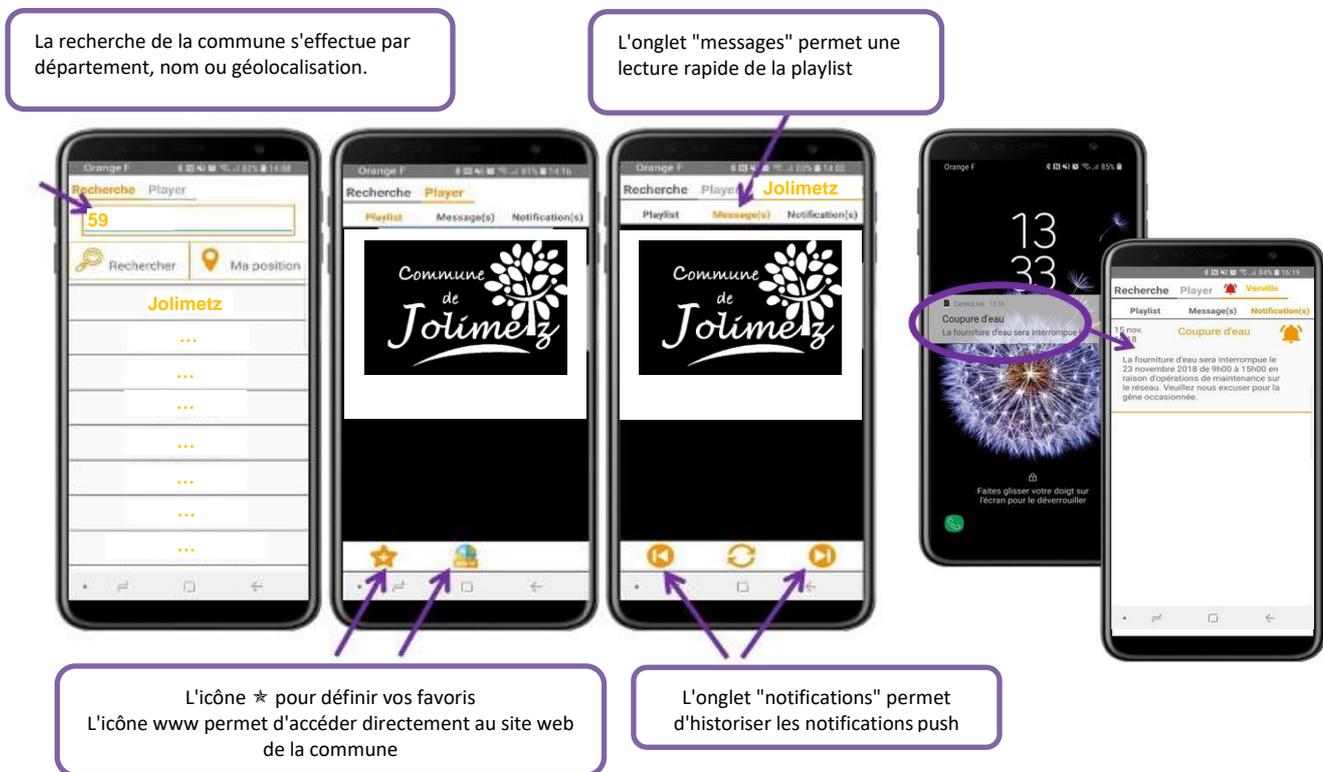
1- Pour être connecté à l'actualité de votre commune, télécharger l'application CentoLive sur votre mobile :

A partir de Play Store pour Android ou d'App store pour iPhone,

A partir des deux QR codes en bas de page vous permettent d'accéder directement au lien de téléchargement de l'application et peuvent être diffusés auprès de vos administrés.

2 - Une fois l'application téléchargée, ajouter Jolimetz en **favori**, pour recevoir vos notifications push.

3 - Enfin, autoriser la réception de notifications en provenance de CentoLive via les paramètres de leur téléphone mobile.



Scanner les QR codes suivants pour télécharger votre application plus rapidement



Don du sang



Donner sans retour, donner seulement pour aider autrui

S'il est courant de parler d'accidents, de maladies, il est injuste de ne pas évoquer les milliers de vie que vous avez sauvées, vous, bénévoles. Malgré votre générosité, nous sommes toujours en pénurie de SANG. Alors, venez nous rejoindre au centre Lowendal au Quesnoy !

Vendredi 15 Février	De 10h à 12h30 et 14h à 18h
Vendredi 12 Avril	De 10h à 12h30 et 14h à 18h
Vendredi 14 Juin	De 10h à 12h30 et 14h à 18h
Vendredi 23 Août	De 10h à 12h30 et 14h à 18h
Vendredi 25 Octobre	De 10h à 12h30 et 14h à 18h
Vendredi 20 Décembre	De 10h à 12h30 et 14h à 18h



Rappelons aux donneurs qu'il est très important de donner durablement. **Le sang est un besoin de chaque jour.**

Numéros utiles.



SAMU

15



POLICE

17



POMPIERS

18



TOUTES URGENCES

Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes

112



SMS OU FAX

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

114

☎ 03 20 33 20 33 (régulation)

Pour joindre un médecin de garde les WE et le soir entre 20 heures et 0H.

☎ 08 25 74 20 30

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du domicile les WE.